



Compétences

 **ÉNÉRICE**

Avec le concours du



Fonds Unique
de Pérequis



avec le soutien du FSE Objectif III

Sommaire

1. Kit de sensibilisation pour les entreprises et les salariés p 3
2. Diagnostic GPEC p 4
3. Accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche de GPEC p 6
4. Guide des aides financières pour soutenir une GPEC p 8
5. Référentiels métiers p 9
6. Démarche TPE /PME Compétences p 10
7. Progiciel de gestion des compétences PREMIUM RH p 12
8. Autres progiciels de gestion des compétences p 14
9. Cofinancement de formations pour les salariés en retour à l'emploi ou en mobilité p 16
10. Cofinancement de formations à la maîtrise de progiciels de gestion des compétences p 18
11. Bilans prévisionnels de retraite p 20
12. Accompagnement à la mobilité professionnelle et au retour à l'emploi p 22

Kit de sensibilisation pour les entreprises et les salariés

Compétences

Présentation	<p>Kit de sensibilisation en accès libre sur Internet. Il facilite le partage de bonnes pratiques en matière d'orientation et de formation tout au long de la vie.</p> <p>Les entreprises peuvent évaluer leurs connaissances sur les questions que pose l'allongement de la vie professionnelle et découvrir comment prendre des initiatives sur le sujet.</p> <p>Les salariés peuvent repérer les questions qu'il est important de se poser pour réussir après 45 ans, et découvrir les dispositifs d'orientation, de formation, de mobilité ...</p> <p>Une première version du site est active depuis début 2008 : www.mi-parcours.com</p> <p>La prochaine version, à laquelle a collaboré FORMAPAP, sera mise en ligne fin 2008.</p>						
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises - Salariés - Organismes de formation, d'insertion, de conseil... - Partenaires institutionnels politiques, financiers... 						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Permettre d'anticiper les évolutions pour dynamiser les trajectoires professionnelles à mi-parcours.</p> <p>Les entreprises peuvent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mesurer leurs maturité et degré de connaissances des évolutions à venir en matière de gestion des âges - créer les bases d'un échange avec les salariés de plus de 45 ans sur la question de la seconde partie de carrière 						
Promotion	<p>Délégations régionales : Présentation et orientation vers le site Internet</p> <table border="1" data-bbox="352 1400 1449 1514"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table>	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Coût Financement	<p>Personnalisation et maintenance du site Internet prises en charge par FORMAPAP et ses partenaires</p>						
Opérationnalité	<p>Janvier 2008 pour la version N°1 et décembre 2008 pour la version N°2 avec contribution de FORMAPAP</p>						
Objectifs à 2010	<p>2 100 entreprises de la Branche Tous les salariés de l'Inter-secteurs avec comme cible principale les 30 000 salariés de plus de 45 ans</p>						
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Support de présentation mi-parcours.com développé par OPCALIA - Chevalet « Mi-Parcours » (PDF) 						

Présentation	Diagnostic, assuré par un cabinet conseil, permettant un état des lieux et une analyse des process et dispositifs de RH, de management pour identifier les conditions de mise en œuvre ou d'optimisation d'une GPEC (leviers et axes d'amélioration), réflexion sur les différentes stratégies envisageables.						
Publics cibles	- Entreprises adhérentes de FORMAPAP						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	Réfléchir avec l'aide d'experts : - à l'opportunité de mettre en œuvre (ou d'optimiser) une démarche <i>Compétences</i> permettant une gestion prévisionnelle des emplois (GPEC) - au plan d'actions à décliner						
Animation	Prestataire externe sélectionné par l'entreprise (consultez votre Délégation régionale pour un appui à la recherche d'organismes)						
Coût	A négocier par l'entreprise avec le prestataire sélectionné						
Appui proposé par FORMAPAP	<p>- Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement, soutien à la recherche de prestataires et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GENERICE</p> <table border="1"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets : . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement : Fanny DUBUISSON (Tél. :03 83 95 65 39) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i> - <i>d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces)</i> - <i>du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces)</i> - <i>d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement)</i></p>	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<p>50% à 100% de cofinancement par le FUP et/ou le FSE*, plafonné à 6 500 € par entreprise <i>Dans la limite de 2 entreprises par groupe (pour un groupe de plus de 250 salariés) ou de 2 établissements (pour une entreprise de plus de 250 salariés)</i></p> <p>*FUP et FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08 (du 18/03/07 au 31/12/08 = FUP - du 01/06/07 au 31/12/08 = FSE)</p>						
Opérationnalité	18 mars 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour les années 2009 et 2010)						

Objectifs 2008	35 entreprises bénéficiaires d'un diagnostic (tout diagnostic confondu)
Objectifs à 2010	70 entreprises bénéficiaires d'un diagnostic sur toute la durée du dispositif (tout diagnostic confondu)
Documentation	<ul style="list-style-type: none">- Guide méthodologique : « Sélectionnez votre prestataire Compétences » Version 1 diffusable (en ligne sur le mini-site Internet Générique à partir de septembre 2008)- Boîte à outils « GPEC » Entreprises- Dossier de demande de cofinancement GENERICE : Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008 – A remplir avec votre Délégation régionale et/ou l'équipe Projets)- Guide des aides financières pour soutenir une GPEC- Revue de presse GPEC (faciliter le benchmark et permettre une veille et une capitalisation des bonnes pratiques)

Accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche de GPEC

Compétences

<p>Présentation</p>	<p>Accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche compétences intégrant la gestion des âges : déclinaison d'un plan d'actions (mobilisation de tous les acteurs, élaboration d'un référentiel métiers / compétences, organisation et mise en place des entretiens professionnels, positionnement des salariés par rapport à un référentiel de compétences...)</p> <p>Prestation assurée par un cabinet conseil sélectionné par l'entreprise</p> <p>(Prochainement : possibilité sur demande de transmission par FORMAPAP d'une liste de cabinets conseils (liste non exhaustive et non prescriptive).</p>						
<p>Publics cibles</p>	<p>- Entreprises adhérentes de FORMAPAP</p>						
<p>Objectifs (Intérêts pour une entreprise)</p>	<p>Bénéficiaire du regard et de l'apport méthodologique de professionnels extérieurs à l'entreprise pour mettre en place une GPEC pertinente et pérenne.</p>						
<p>Animation</p>	<p>Prestataire externe sélectionné par l'entreprise (consultez votre Délégation régionale pour un appui à la recherche d'organismes)</p>						
<p>Coût</p>	<p>A négocier par l'entreprise avec le prestataire sélectionné</p>						
<p>Appui proposé par FORMAPAP</p>	<p>- Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement, soutien à la recherche de prestataires et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GÉNÉRIC</p> <table border="1" data-bbox="352 1178 1447 1290"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement Fanny DUBUISSON (Tél. : 03 83 95 65 39) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <p><i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces) - du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces) - d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
<p>Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)</p>	<p>50% à 100% de cofinancement par le FUP et/ou le FSE*, plafonné à 10 000 € par entreprise</p> <p><i>Dans la limite de 2 entreprises par groupe (pour un groupe de plus de 250 salariés) ou de 2 établissements (pour une entreprise de plus de 250 salariés)</i></p> <p>*FUP et FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08 (du 18/03/07 au 31/12/08 = FUP - du 01/06/07 au 31/12/08 = FSE)</p>						
<p>Opérationnalité</p>	<p>18 mars 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour les années 2009 et 2010)</p>						

Compétences

Objectifs 2008	20 entreprises accompagnées (tout accompagnement confondu)
Objectifs à 2010	50 entreprises accompagnées sur toute la durée du dispositif (tout accompagnement confondu)
Documentation	<ul style="list-style-type: none">- Guide méthodologique : « Sélectionnez votre prestataire Compétences » Version 1 diffusable (en ligne sur le mini-site Internet Générique à partir de septembre 2008)- Boîte à outils « GPEC » Entreprises- Dossier de demande de cofinancement GENERICE : Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008 – A remplir avec votre Délégation régionale et/ou l'équipe Projets)- Guide des aides financières pour soutenir une GPEC- Revue de presse GPEC (faciliter le benchmark et permettre une veille et une capitalisation des bonnes pratiques)

Guide des aides financières pour soutenir une GPEC

Compétences

Présentation	<p>Fiches synthétiques présentant les différentes aides financières et outils dont peuvent disposer les entreprises dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche de GPEC.</p> <p>Outil mis en ligne sur le site Internet de FORMAPAP à l'adresse suivante : www.formapap.com/generice.</p>						
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises adhérentes de FORMAPAP 						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Recensement et compilation des informations relatives à des financements et outils développés par différents acteurs pour permettre aux entreprises de connaître les aides existantes, leurs conditions d'attribution et les contacts utiles.</p>						
Promotion	<p>Délégations régionales : Présentation de l'outil</p> <table border="1"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table>	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<p>Recherche d'informations, mise à jour du document et renseignements complémentaires : Julie BONGIBAUT : Tél. : 04 76 49 85 10 – Mail : generice@formapap.com</p>						
Coût Financement	<p>Prestation offerte aux entreprises adhérentes grâce au concours du FUP</p>						
Opérationnalité	<p>Format papier : Octobre 2007 – Mise en ligne : Avril 2008</p>						
Objectifs 2008 Objectifs à 2010	<p>Diffusion du document auprès d'un maximum d'entreprises de l'Inter-secteurs Papiers-Cartons</p>						
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Guide des aides GPEC - Revue de presse GPEC (faciliter le benchmark et permettre une veille et une capitalisation des bonnes pratiques) 						

Présentation	Mise à disposition de référentiels Métiers de 20 filières professionnelles dans l'Inter-secteurs Papier-Cartons. Outils disponibles sous format Excel ou PDF.						
Publics cibles	- Entreprises adhérentes de FORMAPAP						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	Disposer des éléments de bases permettant à chaque entreprise de construire, au regard de son organisation, ses propres référentiels Métiers.						
Finalité de FORMAPAP	Faciliter la mise en œuvre d'une gestion anticipative des âges et des parcours professionnels en mettant à disposition des outils utilisables et adaptables pour tout type de structure.						
Appui de FORMAPAP	<p>Délégations régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des référentiels - Diffusion des supports <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation de la liste des destinataires des supports diffusés : Julie BONGIBAUT (Tél. : 04 76 49 85 10) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Coût Financement	Prestation offerte aux entreprises adhérentes grâce au concours du FUP						
Opérationnalité	Mars 2008						
Objectifs 2008 Objectifs à 2010	Diffusion du document auprès d'un maximum d'entreprises de l'Inter-secteurs Papiers-Cartons						
Documentation	- CD-Rom comportant les référentiels métiers (et annexes) proposés par l'Inter-secteurs Papiers-Cartons (finalisé en septembre 2008)						

Démarche « TPE / PME Compétences »

Compétences

Présentation	<p>Formation-Action axée sur une méthodologie d'anticipation des évolutions des compétences : familiarisation avec les outils de la GPEC, structuration des actions RH, formations aux entretiens annuels, professionnels et de recrutement, ...</p> <p>Mise à disposition d'un outil de gestion des compétences spécifique aux TPE (développé sur Excel et Internet), livré avec les référentiels métiers proposés par l'Inter-Secteurs Papiers-Cartons</p>						
Publics cibles	<p>Entreprises adhérentes de FORMAPAP de moins de 100 salariés (particulièrement adapté aux entreprises de 50 salariés et moins)</p>						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Permettre aux entreprises de se familiariser avec une démarche RH centrée sur les compétences, de la mettre en œuvre par un accompagnement personnalisé et opérationnel (avec un outil proposé en complément)</p>						
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la démarche et aide à l'élaboration de la demande de financement (DPEC Plan + 10 salariés, <i>y compris pour les entreprises de – de 10 salariés</i>, voire PP si modules complémentaires) - Organisation de réunions régionales pour présenter la démarche « TPE / PME Compétences » et le dispositif GENERICE <table border="1" data-bbox="352 1093 1445 1205"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception et instruction des demandes de cofinancement Fatiha HANAFI (Tél. : 01 53 89 25 12) – Jérôme METAYE (Tél. : 01 53 89 24 22) - Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <p><i>Le cofinancement de ce type de formation implique l'envoi par l'équipe Projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> o d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité notamment) o du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion o d'un bilan de réalisation pré-rempli à signer et d'un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<p>CIME Réseau Experts Allizè-Plasturgie 39, Rue de la Cité 69441 Lyon Cedex 03 Tél. : +33 (0)4 26 68 28 41 – Fax : +33 (0)4 26 68 28 44</p> <p>Un consultant référent pour 2 Délégations régionales de FORMAPAP</p> <table border="1" data-bbox="352 1839 1445 2067"> <thead> <tr> <th>IDF / Normandie Centre-Ouest</th> <th>Nord Est</th> <th>Sud-Est Sud-Ouest</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Thierry-Guillaume BARDIN Tél : 04 26 68 28 20 Portable : 06 20 39 39 23 tg.bardin@allize-plasturgie.com</td> <td>Loïc CLAIRE Tél. : 04 26 68 28 20 loic.claire@cime-france.com</td> <td>Ludivine ROSSILLOL Tél : 04 26 68 28 20 ludivine.rossillol@cime-france.com</td> </tr> </tbody> </table>	IDF / Normandie Centre-Ouest	Nord Est	Sud-Est Sud-Ouest	Thierry-Guillaume BARDIN Tél : 04 26 68 28 20 Portable : 06 20 39 39 23 tg.bardin@allize-plasturgie.com	Loïc CLAIRE Tél. : 04 26 68 28 20 loic.claire@cime-france.com	Ludivine ROSSILLOL Tél : 04 26 68 28 20 ludivine.rossillol@cime-france.com
IDF / Normandie Centre-Ouest	Nord Est	Sud-Est Sud-Ouest					
Thierry-Guillaume BARDIN Tél : 04 26 68 28 20 Portable : 06 20 39 39 23 tg.bardin@allize-plasturgie.com	Loïc CLAIRE Tél. : 04 26 68 28 20 loic.claire@cime-france.com	Ludivine ROSSILLOL Tél : 04 26 68 28 20 ludivine.rossillol@cime-france.com					

Coût	6 600 € HT (auxquels il faudra ajouter les frais de déplacement des formateurs)
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<p>Financement au titre du plan de formation Et cofinancement dans le cadre du dispositif GENERICE à hauteur de 50% par le FSE sur l'ensemble des coûts</p> <p>FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08</p> <p>Exemple de prise en charge (simulation à titre d'illustration – Montants hors taxe) :</p> <p><u>Simulation N°1 : Formation pour 4 stagiaires (AM et cadres) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts pédagogiques : 6 600€ pour 5.5 jours de formation (à raison de 7h par jour soit 38.5 heures au total) - Frais de déplacement des formateurs : 350€/jour X 6 sessions (5 sessions de 1j et 1 session de 0.5j) = 2 100€ - Frais de salaires des stagiaires (salaire horaire chargé de 40€ pour 3 personnes et de 75€ pour 1 personne) = 40€ X 3 personnes X 38.5 heures + 75€ X 38.5heures = 7 507.50€ - Coût total de la formation : 16 207.50€ - Cofinancement FSE dans le cadre de Générice de 50% du montant total : 8 103.75 € (soit 93% des coûts pédagogiques + frais de déplacement) - Montant restant à la charge de l'entreprise (pris en charge sur son plan de formation) : 8 103.50 € <p><u>Simulation N°2 : Formation pour 3 stagiaires (tous cadres) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Coûts pédagogiques : 6 600€ pour 5.5 jours de formation (à raison de 8h par jour soit 44 heures au total) - Frais de déplacement des formateurs : 380€/jour X 5 sessions (3 sessions de 1 j et 1 session de 2 jours et 1 de 0.5 j) = 1 900€ - Frais de salaires des stagiaires (salaire horaire chargé de 42€ pour 2 personnes et de 75€ pour 1 personne) = 42€ X 2 personnes X 44 heures + 75€ X 44 heures = 6 996€ - Coût total de la formation : 15 496€ - Cofinancement FSE dans le cadre de Générice de 50% du montant total : 7 748 € (soit 91% des coûts pédagogiques + frais de déplacement) - Montant restant à la charge de l'entreprise (pris en charge sur son plan de formation) : 7 748 €
Opérationnalité	18 mars 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour les années 2009 et 2010)
Objectifs 2008	20 entreprises accompagnées
Objectifs à 2010	35 entreprises accompagnées sur toute la durée du dispositif
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiels métiers proposés par l'Inter-secteurs Papiers-Cartons (CDRom) - PowerPoint de présentation de la Formation-Action et de l'outil informatique associé, offert dans le cadre de la formation - PowerPoint de présentation de CIME - DPEC Plan de formation et Période de professionnalisation (Cocher la case GENERICE)

Progiciel de gestion des compétences Prémium RH

Compétences

Présentation	<p>Progiciel de gestion des compétences avec les modules compétences, formation, gestion sociale (plate forme adaptée pour l'Inter-Secteurs Papiers-Cartons).</p> <p>Outil simple d'accès et compatible avec la plupart des progiciels de gestion RH (paie), livré avec les référentiels métiers proposés par l'Inter-Secteurs Papiers-Cartons.</p>						
Publics cibles	<p>Entreprises adhérentes de FORMAPAP (adapté pour les structures de plus de 100 salariés)</p>						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Permettre aux entreprises non équipées informatiquement pour manager les compétences de bénéficier d'un outil permettant une gestion anticipative des âges et des parcours professionnels.</p>						
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GENERICE</p> <table border="1" data-bbox="352 853 1445 965"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement Fanny DUBUISSON (Tél. : 03 83 95 65 39) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces)</i> - <i>du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces)</i> - <i>d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement)</i> 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<p>PROMACEF : 5, allée des Gémeaux - Bâtiment Centaure 72100 LE MANS Tél 02 43 28 08 18 - Fax 02 43 28 01 02</p> <p style="text-align: center;">Des contacts pour répondre à toutes vos questions</p> <table border="1" data-bbox="352 1704 1445 1845"> <thead> <tr> <th style="background-color: #f4a460;">Sur le progiciel (dont démonstration à distance)</th> <th style="background-color: #f4a460;">Sur la démarche</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Charlotte CABAL Tél : 06.32.23.74.02 cabal@promacef.fr</td> <td>Thierry LEGEAY Tél : 06.85.56.29.10 legeay@promacef.fr</td> </tr> </tbody> </table>	Sur le progiciel (dont démonstration à distance)	Sur la démarche	Charlotte CABAL Tél : 06.32.23.74.02 cabal@promacef.fr	Thierry LEGEAY Tél : 06.85.56.29.10 legeay@promacef.fr		
Sur le progiciel (dont démonstration à distance)	Sur la démarche						
Charlotte CABAL Tél : 06.32.23.74.02 cabal@promacef.fr	Thierry LEGEAY Tél : 06.85.56.29.10 legeay@promacef.fr						

Coût	<p>Implantation de Prémium RH (5 jours) = 5 480 € HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence Client Serveur (modules gestion sociale, compétences et formation) : gratuite pour les entreprises de moins de 301 salariés et en fonction de l'effectif pour les entreprises de plus de 301 salariés (ex. : 800 € HT restant à la charge d'une entreprise de 301 salariés et 3 500 € HT pour une entreprise de 501 salariés) - Maintenance informatique = Calculée en fonction de l'effectif de l'entreprise (ex. : 1 431 € HT/ an pour une entreprise de 151 salariés et 2 214 € HT/ an pour une entreprise de 301 salariés) - Formation = 7 680 € HT
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation Prémium RH : 75% par le FUP et FSE dans la limite de 4 000€ HT par entreprise - Pas de cofinancement sur la maintenance informatique - 65% par le FUP et le FSE dans la limite de 5 000 € par entreprise pour la formation <p>*FUP et FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08 (du 18/03/07 au 31/12/08 = FUP - du 01/06/07 au 31/12/08 = FSE)</p>
Opérationnalité	18 mars 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour les années 2009 et 2010)
Objectifs 2008	10 entreprises en 2008
Objectifs à 2010	20 entreprises bénéficiaires minimum sur toute la durée du dispositif
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - PowerPoint de présentation PROMACEF/PREMIUM-RH - Référentiels métiers proposés par l'Inter-Secteur Papiers-Cartons. (CDRom) - Document de présentation du partenariat - Guide méthodologique : « Sélectionnez votre prestataire Compétences » Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008) - Boîte à outils « GPEC » Entreprises - Dossier de demande de cofinancement GENERICE : Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008 – A remplir avec votre Délégation régionale et/ou l'équipe Projets)

Progiciel de gestion des compétences

(Acquisition des modules compétences et formation
d'un progiciel autre que Premium RH)

Compétences

Présentation	<p>Soutien financier pour l'acquisition de modules compétences et formations complémentaires au progiciel RH utilisé par l'entreprise, en vue de mettre en œuvre une démarche de GPEC intégrant la gestion des âges.</p> <p>Prestataire sélectionné par l'entreprise (en dehors de Premium RH et TPE/PME Compétences)</p>						
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises adhérentes de FORMAPAP 						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Permettre aux entreprises non équipées informatiquement pour manager les compétences d'investir dans un outil permettant une gestion anticipative des âges et des parcours professionnels</p>						
Promotion	<p>Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GENERICE</p> <table border="1"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement Fanny DUBUISSON (Tél. : 03 83 95 65 39) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces)</i> - <i>du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces)</i> - <i>d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement)</i> 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Coût	<p>A négocier par l'entreprise avec le prestataire sélectionné</p>						
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<p>50% à 100% de cofinancement par le FUP et/ou le FSE*, plafonné à 5 000 € par entreprise <i>(dans la limite de 2 entreprises par groupe (pour un groupe de plus de 250 salariés ou de 2 établissements (pour une entreprise de plus de 250 salariés)</i></p> <p>*FUP et FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08 (du 18/03/07 au 31/12/08 = FUP - du 01/06/07 au 31/12/08 = FSE)</p>						
Opérationnalité	<p>18 mars 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour les années 2009 et 2010)</p>						
Objectifs 2008	<p>10 entreprises bénéficiaires sur toute la durée du dispositif</p>						
Objectifs à 2010	<p>20 entreprises bénéficiaires sur toute la durée du dispositif</p>						

Documentation

- Référentiels métiers proposés par l'Inter-secteurs Papiers-Cartons (CDRom)
- Guide méthodologique : « Sélectionnez votre prestataire Compétences » Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008)
- Boîte à outils « GPEC » Entreprises
- Dossier de demande de cofinancement GENERICE : Version 1 diffusable (en ligne sur Internet sur le mini-site Générique à partir de septembre 2008 – A remplir avec votre Délégation régionale et/ou l'équipe Projets)

Cofinancement de formations pour les salariés en retour à l'emploi ou en mobilité

Compétences

Présentation	<p>Soutien financier des parcours de formation de 30 heures minimum* pour les salariés en retour à l'emploi ou en mobilité professionnelle</p> <p>* Excepté pour les bilans de compétences, VAE et reconnaissances de l'expérience professionnelle (sans seuil de durée)</p> <p style="text-align: right;"><i>Décision du Conseil d'administration de FORMAPAP du 25/09/07</i></p>														
Publics cibles	<p>Salariés de 45 ans et plus (ou salariés de tout âge en restriction d'aptitude ou reconnu salarié handicapé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en retour à l'emploi - ou en mobilité professionnelle interne ou externe - ou bénéficiant d'une promotion 														
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Permettre aux entreprises de bénéficier d'un levier financier pour anticiper les trajectoires professionnelles des salariés en seconde partie et en fin de carrière</p>														
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales : Présentation des possibilités de cofinancement et des modalités d'instruction des dossiers de formation</p> <table border="1" data-bbox="357 969 1449 1081"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception et instruction des demandes de cofinancement Fatiha HANAFI (Tél. : 01 53 89 25 12) – Jérôme METAYE (Tél. : 01 53 89 24 22) - Validation des demande de cofinancement : Comité technique Générique <p><i>Le cofinancement de ce type de formation implique l'envoi par l'équipe Projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> o d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité notamment) o du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion o d'un bilan de réalisation pré-rempli à signer et d'un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87								
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85														
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23														
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87														
Animation	<p>Equipe Projets : Coordinatrice technique : Fatiha HANAFI – Tél. : 01 53 89 25 12 Assistant technique : Jérôme METAYE – Tél. : 01 53 89 24 22 Conseillère Projets : Fanny DUBUISSON – Tél. : 03 83 95 65 39 Mail : generice@formapap.com</p>														
Coût	<p>A négocier avec l'organisme de formation</p>														
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>Type d'action</th> <th>Taux d'intervention du FSE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Formation relative au développement des savoirs fondamentaux</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Parcours qualifiants (diplômes, titres, CQP...)</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Bilan de compétences</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Actions de VAE et de reconnaissance de l'expérience professionnelle</td> <td>50%</td> </tr> <tr> <td>Actions accompagnant un projet de réorientation professionnelle</td> <td>40%</td> </tr> <tr> <td>Actions de formation (internes ou externes) favorisant la mobilité professionnelle</td> <td>30% ou 25%</td> </tr> </tbody> </table>	Type d'action	Taux d'intervention du FSE	Formation relative au développement des savoirs fondamentaux	50%	Parcours qualifiants (diplômes, titres, CQP...)	50%	Bilan de compétences	50%	Actions de VAE et de reconnaissance de l'expérience professionnelle	50%	Actions accompagnant un projet de réorientation professionnelle	40%	Actions de formation (internes ou externes) favorisant la mobilité professionnelle	30% ou 25%
Type d'action	Taux d'intervention du FSE														
Formation relative au développement des savoirs fondamentaux	50%														
Parcours qualifiants (diplômes, titres, CQP...)	50%														
Bilan de compétences	50%														
Actions de VAE et de reconnaissance de l'expérience professionnelle	50%														
Actions accompagnant un projet de réorientation professionnelle	40%														
Actions de formation (internes ou externes) favorisant la mobilité professionnelle	30% ou 25%														

Compétences

	FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08
Opérationnalité	1 ^{er} juin 2007 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires pour 2009 et 2010)
Objectifs 2008	500 parcours de formation cofinancés (toutes catégories confondues)
Objectifs à 2010	1 450 parcours de formation cofinancés (toutes catégories confondues)
Documentation	<ul style="list-style-type: none">- DPEC Plan de formation (- de 10 salariés et + de 10 salariés) et Période de professionnalisation (Cocher la case GENERICE)- Plaquette Générique de présentation des cofinancements pour les actions de formation

Cofinancement des formations à la maîtrise de progiciels de gestion des compétences

Compétences

Présentation	Soutien financier des parcours de formation pour les utilisateurs des progiciels de gestion des compétences dont l'acquisition par les entreprises est cofinancée dans le cadre du dispositif.						
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisateurs et administrateurs des progiciels de gestion des compétences (équipe RH, direction, managers, informaticiens, ...) 						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Faciliter la prise de décision des entreprises en matière d'investissement dans un progiciel dédié à la gestion des compétences</p> <p>Permettre aux utilisateurs de progiciels de gestion des compétences d'être opérationnels dans l'utilisation de l'outil pour pérenniser leur gestion anticipative des âges et des parcours professionnels</p>						
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales : Présentation des possibilités de cofinancement et des modalités d'instruction des dossiers de formation</p> <table border="1"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception et instruction des demandes de cofinancement Fatiha HANAFI (Tél. : 01 53 89 25 12) – Jérôme METAYE (Tél. : 01 53 89 24 22) - Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <p><i>Le cofinancement de ce type de formation implique l'envoi par l'équipe Projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> o d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité notamment) o du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion o d'un bilan de réalisation pré-rempli à signer et d'un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement) 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<p>Equipe Projets : Coordinatrice technique : Fatiha HANAFI – Tél. : 01 53 89 25 12 Assistant technique : Jérôme METAYE – Tél. : 01 53 89 24 22 Conseillère Projets : Fanny DUBUISSON – Tél. : 03 83 95 65 39 Mail : generice@formapap.com</p>						
Coût	A négocier avec l'organisme de formation						
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<p>50% de cofinancement par le FSE (65% pour PREMIUM RH), plafonné à 5 000 € par entreprise <i>(dans la limite de 2 entreprises par groupe (pour un groupe de plus de 250 salariés ou de 2 établissements (pour une entreprise de plus de 250 salariés))</i></p> <p>FSE : Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08</p>						
Opérationnalité	Mars 2008 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires sur 2009 et 2010)						
Objectifs 2008	3 stagiaires (en moyenne) pour chaque entreprise bénéficiaire						

Compétences

Objectifs à 2010	40 stagiaires pour 20 entreprises bénéficiaires sur toute la durée du dispositif
Documentation	<ul style="list-style-type: none">- Programme de formation PREMIUM RH- DPEC Plan de formation (- de 10 salariés et + de 10 salariés) et Période de professionnalisation (Cocher la case GENERICE)- Plaquette Générique de présentation des cofinancements pour les actions de formation

Présentation	<p>Outil de gestion des fins de carrière, permettant aux salariés et leurs entreprises de connaître précisément* les droits à la retraite des salariés en seconde partie et fin de carrière : date d'acquisition de la retraite à taux plein, montant annuel des pensions à cette date, simulation sur les montants de la pension en fonction de la date de liquidation de la pension, ...</p> <p>* nature des informations transmises à définir par l'entreprise</p>						
Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Salariés de 50 ans et plus 						
Objectifs (Intérêts pour une entreprise)	<p>Conduire à une gestion dynamique des fins de carrière en fonction des objectifs et des souhaits du salarié et de l'entreprise, et éventuellement ouvrir la porte à des perspectives de prolongation d'activité.</p> <p>Disposer d'une information partagée permettant de créer un dialogue constructif et ouvert entre salariés et employeur.</p> <p>Permettre à la Branche de disposer d'informations statistiques sur l'âge moyen de départ à taux plein et le montant moyen des pensions reçues.</p>						
Rôle de FORMAPAP	<p>Délégations régionales : Présentation de la démarche, des modalités de financement et aide à l'élaboration de la demande de cofinancement GENERICE</p> <table border="1" data-bbox="352 987 1449 1099"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>- Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Réception et instruction des dossiers de demande de cofinancement Fatima HANAFI (Tél. : 01 53 89 25 12) . Validation des demandes de cofinancement : Comité technique Générique <i>Le cofinancement de ce type de dossier implique l'envoi par l'équipe Projets :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>d'un accusé de réception à réception du dossier signé (avec date du Comité et relance éventuelle de pièces)</i> - <i>du courrier de décision du Comité accompagné d'une convention d'adhésion (avec relance éventuelle de pièces)</i> - <i>d'un bilan de réalisation pré-rempli à compléter (partie qualitative) et signer, avec un modèle de lettre de demande de solde (qui permettra à l'entreprise de faire sa demande de règlement)</i> 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
Animation	<table border="1" data-bbox="347 1525 1455 1760"> <tr> <td data-bbox="347 1525 767 1760"> <p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p> </td> <td data-bbox="767 1525 1455 1760"> <p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Aurélié FRANCOIS Assistante commerciale Tél. : 04 72 59 15 81 – Mail : afrancois@franceretraite.fr</p> </td> </tr> </table>	<p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p>	<p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Aurélié FRANCOIS Assistante commerciale Tél. : 04 72 59 15 81 – Mail : afrancois@franceretraite.fr</p>				
<p>France Retraite : 12b, chemin Professeur Deperet BP 82 69813 TASSIN CEDEX</p>	<p>Des contacts privilégiés : François LAURENTIN Chargé de développement commercial</p> <p>Aurélié FRANCOIS Assistante commerciale Tél. : 04 72 59 15 81 – Mail : afrancois@franceretraite.fr</p>						
Coût	<p>283 € par salarié (tarif 2008) (tarifs négociés pour les salariés de la Branche, tarif normal = 585€ HT soit 700 € TTC)</p>						
Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	<p>60% par le FSE pour les BPR de salariés de 50 à 54 ans 40% par le FSE pour les BPR de salariés de 55 ans et plus Les salariés de moins de 50 ans n'ont pas accès au cofinancement FSE mais bénéficient du tarif préférentiel.</p> <p>Cofinancement FSE valable pour des BPR réalisés et facturés au plus tard le 31 décembre 2008 dont la demande de cofinancement a été présentée au plus tard le 30/12/2008</p>						

Opérationnalité	Mars 2008 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires sur 2009 et 2010)
Objectifs 2008	600 bilans prévisionnels de retraite cofinancés
Objectifs à 2010	850 bilans prévisionnels de retraite cofinancés
Documentation	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquette Générique de présentation des BPR - Dossier de demande de cofinancement des BPR dans le cadre de Générique (en ligne sur le mini-site Générique à partir de début septembre 2008 – A remplir avec votre Délégation régionale – Possibilité de demander un formulaire pré-rempli sur le site) - Fiche produit (présentant le BPR et les produits complémentaires) - Spécimen - Process de mise en place des dossiers personnels de retraite - PowerPoint de présentation de France retraite

Accompagnement à la mobilité professionnelle et au retour à l'emploi

Compétences

<p>Présentation</p>	<p>Proposer aux salariés en mobilité professionnelle interne ou externe un accompagnement personnalisé axé sur une problématique définie en concertation avec l'entreprise et portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aide à la réflexion portant sur l'élaboration d'un projet professionnel et/ou le positionnement en amont d'un éventuel parcours de formation - le suivi durant la formation pour faciliter la mise en pratique des connaissances acquises - l'accompagnement dans la prise de poste - l'accompagnement dans le cadre d'une mobilité externe. <p>Prestation d'une durée de 8 à 24 heures effectuée par un cabinet conseil partenaire de FORMAPAP.</p>						
<p>Publics cibles</p>	<p>Salariés de 45 ans et plus (ou salariés de tout âge en restriction d'aptitude ou reconnu salarié handicapé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en retour à l'emploi - ou en mobilité professionnelle interne ou externe - ou bénéficiant d'une promotion - et/ou souhaitant faire un bilan de carrière 						
<p>Objectifs (Intérêts pour une entreprise)</p>	<p>Faciliter la mobilité des salariés en leur permettant de bénéficier des conseils d'un professionnel</p>						
<p>Rôle de FORMAPAP</p>	<p>Délégations régionales : Présentation de la démarche</p> <table border="1" data-bbox="359 1220 1449 1332"> <tr> <td>Centre-Ouest : 02 43 84 55 15</td> <td>Est : 03 83 95 65 85</td> </tr> <tr> <td>Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05</td> <td>Nord : 03 20 99 24 23</td> </tr> <tr> <td>Sud-Est : 04 76 49 85 10</td> <td>Sud-Ouest : 05 56 39 97 87</td> </tr> </table> <p>Equipe Projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réception et instruction des demandes d'accompagnement : Fanny DUBUISSON, Conseillère Projets : 03 83 95 65 39 - Validation de l'éligibilité des salariés : Comité technique Générique <p><i>Le financement de ce type de formation implique l'envoi par l'équipe Projets :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> o du courrier de décision du Comité accompagné adressé au salarié concerné, à son manager (le cas échéant) et à l'interlocuteur RH o de la plaquette de présentation de l'accompagnement o de la plaquette de présentation de chaque prestataire pouvant intervenir dans la région concernée 	Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85	Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23	Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87
Centre-Ouest : 02 43 84 55 15	Est : 03 83 95 65 85						
Ile-de-France Normandie : 01 53 89 24 54/25 05	Nord : 03 20 99 24 23						
Sud-Est : 04 76 49 85 10	Sud-Ouest : 05 56 39 97 87						
<p>Animation</p>	<p>Partenaires de FORMAPAP sélectionnés sur appel d'offres Conseillère Projets : Fanny DUBUISSON – Tél. : 03 83 95 65 39 Mail : generice@formapap.com</p>						
<p>Coût</p>	<p>De 160 € HT à 350 € HT par heure en fonction du type d'accompagnement et du prestataire.</p>						

Compétences

Financements (dans la limite des fonds disponibles obtenus par l'OPCA)	100% FSE dans la limite de 4 500 € HT par salarié - Cofinancement dans la limite des fonds disponibles, valables jusqu'au 31/12/08 . <i>Les coûts restant à la charge de l'entreprise au delà du plafond des 4 500 € ne sont pas imputables sur le plan de formation.</i>
Opérationnalité	Mars 2008 au 31 décembre 2010 (sous réserve de l'obtention de fonds complémentaires sur 2009 et 2010)
Objectifs 2008	30 accompagnements financés (tous accompagnements confondus – mobilité, reconversion, transmission d'entreprise)
Objectifs à 2010	90 accompagnements financés (tous accompagnements confondus – mobilité, reconversion, transmission d'entreprise)
Documentation	<ul style="list-style-type: none">- Plaquette de présentation de l'accompagnement- Plaquettes de présentation des prestataires sélectionnés



GÉNÉRICE

Avec le concours du



Fonds Unique
de Péréquation



avec le soutien du FSE Objectif III